

PROGRAMME CONNEXION

MRC BONAVENTURE

2024

L'objectif du programme est de faciliter l'accès à des activités sportives, de loisirs, culturelles ou de plein air dans la MRC de Bonaventure. Par la collaboration de plusieurs organisations du milieu municipal, communautaire ou privé, ces activités pourront être offertes à des jeunes ayant été inscrits au programme par des référenceurs.

À qui s'adresse le programme ?

Le programme Connexion vise à offrir une inscription gratuite* à des activités sportives, de loisirs, culturelles ou de plein air à des jeunes de 0-25 ans vivant une situation de vulnérabilité pour qui l'accès à ces activités serait bénéfique.

*Certaines activités pourraient nécessiter l'achat de matériel ou des frais de déplacement. Ces enjeux seront considérés et évalués par les organisateurs du programme.

Qu'entend-on par situation de vulnérabilité ?

Tous événements déstabilisants vécus par les familles, tel que :

- Situation financière précaire
- Perte d'emploi
- Décès
- Séparation, divorce
- Problématiques de santé physique ou mentale
- Toutes autres situations pertinentes selon votre jugement professionnel en lien avec les besoins de la personne

Qui peut être référenceur ?

Tout.e intervenant.e en lien avec des jeunes de 0 à 25 ans dans le cadre de son travail (enseignant.e, intervenant.e psychosocial.e dans le réseau de la santé, de l'éducation, ou dans le milieu communautaire, éducateur.trice, travailleur.se de milieu, etc.)

Quel est le rôle des référenceurs ?

- Repérer les jeunes qui pourraient bénéficier du programme.
- Faire connaître et promouvoir le programme auprès des jeunes qui pourraient en bénéficier et leurs familles.
- Procéder à l'inscription et faire le lien avec le parent ou tuteur pour l'informer de la démarche et avoir son accord si le jeune a moins de 14 ans.
- Aide au besoin pour faire le lien avec famille lors de l'attribution des activités vu le lien de confiance déjà établi avec le jeune.
- Faire un suivi avec le jeune qui aura bénéficié d'une activité pour connaître son appréciation. Un formulaire d'évaluation vous sera fourni.

Quel est le fonctionnement du programme ?

1. Le référenceur cible un jeune qui pourrait bénéficier du programme.
2. Le référenceur explique le programme au jeune et remplit toutes les sections du formulaire d'inscription. (La période d'inscription est du 13 mai au 6 septembre 2024 pour les activités de l'automne 2024 ou de l'hiver/printemps 2025).
3. Les organisateurs du programme procéderont à une pige pour attribuer les activités dans la semaine du 9 septembre et communiqueront avec le parent/tuteur selon l'ordre établi par la pige pour faire le choix de l'activité.
4. Au printemps 2025, les organisateurs prendront contact avec les référenceurs pour connaître leur appréciation du programme et celle des jeunes.

Précisions importantes

- Le comité organisateur fera tout en son pouvoir afin d'attribuer aux jeunes l'une des activités favorites ou préférées, mais il n'y a aucune garantie à cet effet.
- Le référenceur doit valider le consentement auprès du parent/tuteur avec sa signature pour que le comité puisse prendre contact avec les organisations offrant les activités. Cela permet aussi d'informer la famille de la démarche.
- Les formulaires doivent être envoyés à connexion.bona@gmail.com au plus tard le 6 septembre 2024.

Pour toutes questions, communiquez avec le comité par courriel ou encore avec Frédérique Audet, agente de promotion de la santé au (418) 368-2443 poste 2168.